

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Observatoire
Régional
de l'Intégration
et de la Ville

ORIV

Centre de Ressources
Grand Est

Département du Haut-Rhin

Ville de MULHOUSE

QPV Quartier Les Coteaux

Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération – 39 communes, 266 518 habitants-es

➔ 6 QPV sur 3 communes, 56 292 habitants-es, soit 21% de la population de l'intercommunalité

Ville de Mulhouse-111 167 habitants-es

➔ 5 QPV, 52 510 habitants-es, soit 47% de la population

➔ dont 8 111 habitants-es sur le QPV Quartier Les Coteaux soit 7,3% de la commune

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2014 / Données QPV : INSEE-RP 2013

Conseil citoyen du QPV Quartier Les Coteaux

Quartier en renouvellement urbain	Oui, en tant que NPNRU d'intérêt national
Date de la première réunion	30 janvier 2017
Mode d'information et de recrutement des membres	Sélection par tirage au sort aléatoire. Le « tirage au sort » permet d'établir des listes de membres potentiels plus importantes que le nombre de membres souhaités par conseil (15 fois les nombres souhaités pour les listes d'habitants adultes et jeunes / 12 fois pour les professionnels). Puis, les habitants sélectionnés par tirage au sort, sont rencontrés de manière à ce qu'ils confirment ou infirment leur participation au Conseil Citoyen. L'objectif de parité est pris en compte.
Modalités de tirage au sort	Tirage au sort aléatoire à partir de listes officielles après accord CNIL ; <ul style="list-style-type: none">- habitants-es : liste taxe d'habitation- jeunes : liste « jeunes inscrits journée d'appel de préparation à la défense »- associations : liste associations quartier- entreprises : liste cotisations foncières d'entreprises Tirage au sort en présence d'un Huissier de Justice le 27 septembre 2016
Composition du Conseil Citoyen	Nombre souhaité : 40 membres dont 27 habitants-es et 13 acteurs locaux
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	Conseil participatif sur l'ensemble du quartier
Durée du mandat des membres	4 années
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen , domaine en attente (cours de construction) : Prise de connaissance du dispositif
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Règlement général des conseils citoyens dans les quartiers de la Politique de la Ville

**Thème(s) de travail / action(s) /
méthode(s) de travail développée(s)**

Diagnostic par enquête

Structure porteuse : Ville de Mulhouse - Stefan LE BBRENN, chef de projet de la Politique de la Ville, stefan.lebrenn@mulhouse-alsace.fr

Animateur : Nadjette HANAFI – 03 89 32 69 70 – nadjette.hanafi@mulhouse-alsace.fr – Jennifer BISSEL-HAMLAOUI – j.bissel-hamlaoui@mulhouse-alsace.fr